

SYNTHESE DU GROUPE 3 SUR LE THEME LE LOGEMENT

Les difficultés rencontrées

- Manque de fluidité (lenteur processus de décision, difficulté pour une demande de changement de logement, ou prise en compte d'un changement de situation, ou nécessité d'avoir la décision de justice de la garde pour avoir droit à un logement alors que le juge demande la preuve de logement pour attribuer la garde)
- Manque d'accompagnement (dispersion des informations, aides au logement, sortie de CHRS,
- Injustice dans les modalités d'attribution (calcul des revenus pris en compte (aides des parents ou attente d'une décision de justice, même demande que pour les couples avec 2 revenus (Taux d'effort inégale))
- Réglementation avec la chambre parentale séparée qui augmente la taille du logement et de fait le loyer

Les objectifs

Être mieux accompagné pour avoir plus facilement accès à des logements abordables avec 1 seul revenu. Logement de bonne qualité bénéficiant d'un bon entretien.

Les pistes de solutions

- Développer l'accompagnement des familles monoparentales, notamment pour les sortir de l'hébergement d'urgence
- Centraliser l'information (action logement, caf, mairie, associations...) au travers d'un guichet unique pour les familles ou au travers d'une base ressources partagée par tous les acteurs.
- Compenser l'injustice subie par les monoparents (1 seul revenu, 1 seule caution, urgence du logement pour l'enfant) avec :
 - Points supplémentaires dans les processus d'attribution
 - Critères de priorité (âge de l'enfant, accès au travail...),
 - Caisse de caution mutuelle pour compenser l'absence du deuxième revenu et deuxième caution.
- Accélération des délais de réponses.
- `Traiter la contradiction du besoin par le juge d'avoir la preuve de logement avec capacité d'accueil des enfants alors quand dans le même temps le bailleur social demande la décision de justice pour accorder le logement.